



Prime pepa sur salaire

Par **Mllaurel67**, le **29/04/2021** à **18:35**

Bonjour.

En décembre j'ai perçue une prime PEPA. Je ne connais pas le montant exact car ils m'ont d'après eux mie mes heures sup dedans. Mais en mars on me l'a enlever avec comme motif (trop perçue)

On t'il le droit de me la retirée sans explications ?

Par **P.M.**, le **29/04/2021** à **18:58**

Bonjour,

En tout cas les geures supplémentaires doivent être payées distincement...

Pour la prime de pouvoir d'achat, il paraît anormal de la retirer 3 mois plus tard et il faudrait connaître les règles d'attribution dans l'entreprise dont ont dû bénéficier d'autres salariés...